

Pour diffusion immédiate

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION DE MONTRÉAL INVITE TOUS LES ÉLECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT LE PLATEAU MONT-ROYAL À VOTER LE 6 OCTOBRE

Montréal, le 3 octobre 2019 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, invite tous les électeurs de l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal à se prévaloir de leur droit de vote, ce dimanche 6 octobre. Rappelons que cette élection partielle vise à combler le poste de maire de l'arrondissement à la suite de la démission, au printemps dernier, de M. Luc Ferrandez.

Soulignons que 4,79 % des électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote lors du vote par anticipation du 29 septembre dernier.

Les bureaux de vote ouvriront dès 10 heures et fermeront à 20 heures. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat du statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel où est indiquée l'adresse de leur bureau de vote.

Rappelons que trois candidats briguent les suffrages au poste de maire de l'arrondissement. Ces personnes sont :

M. Marc-Antoine Desjardins
Vrai changement pour Montréal

M. Luc Rabouin
Projet Montréal – Équipe Valérie Plante

M. Jean-Pierre Szaraz
Ensemble Montréal

Pour plus de renseignements, on peut consulter le site internet d'Élection Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/election) ou composer le (514) 872-VOTE (8683).

-30-

Source : Élection Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias: Relations médias
514 872-4946